Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (2008) **Heft:** 1805

**Artikel:** Le petit jeu des sondages bidon : quand "24 Heures" se prête aux

manipulations dans sa quête de l'attention du public

**Autor:** Tille, Albert

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012644

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

préconisait le libre choix aussi bien entre les établissements publics qu'entre ceux-ci et les écoles privées. Enfin l'argument des partisans du libre choix qui pariaient sur amélioration de la qualité de l'enseignement grâce de la concurrence entre les établissements n'a à l'évidence pas convaincu. Sans parler des problèmes d'organisation et de planification posés par cette liberté de choix.

Les initiants peuvent mettre à leur crédit d'avoir ouvert un débat, d'ailleurs loin d'être

clos, qui a mis en évidence les points faibles de l'école obligatoire publique et les attentes de nombreux parents. Les motifs qui conduisent des familles - et pas seulement des milieux privilégiés – à préférer l'école privée indiquent en creux les insuffisances de l'école publique: par exemple des démarches pédagogiques différentes; une offre de formation plus large, par exemple un cursus bilingue; des appuis plus personnalisés. Il ne suffit pas de proclamer la supériorité de l'école publique, de par la mixité sociale qu'elle

impose et les valeurs communes qu'elle inculque. Encore faut-il que cette école dispose des moyens et de l'autonomie nécessaires à la réalisation les idéaux dont on l'investit. Dans une société marquée par une hétérogénéité sociale et culturelle croissante, le «moule républicain», s'il n'intègre pas des approches pédagogiques adaptées à la diversité des publics et ne bénéficie pas de ressources supplémentaires à cet effet, ne peut qu'échouer à promouvoir l'égalité des chances.

## Le petit jeu des sondages bidon

Quand «24 Heures» se prête aux manipulations dans sa quête de l'attention du public

Albert Tille (5 décembre 2008)

La question du jour du plus grand quotidien vaudois fait un tabac. Chaque lecteur de 24 Heures peut se prononcer sur une question d'actualité. Un clic de souris sous la rubrique «sondage» du site www.24heures.ch, et le tour est joué. Le journal publie le lendemain le résultat chiffré de cette consultation. Ainsi, le 4 décembre on peut lire que sur 1177 lecteurs qui ont donné leur avis 58% disent non à l'extension de la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie. Le graphique qui illustre ce résultat saute aux yeux et ne peut laisser le lecteur indifférent. Il provoque instinctivement satisfaction ou mauvaise humeur. C'est tout bon pour l'attrait du journal. Belle opération commerciale donc, mais information biaisée.

Le sondage d'opinion à vocation scientifique interroge

un échantillon représentatif de la population. Rien de tel avec la question du jour de 24 Heures qui n'est qu'un sondage bidon. Première distorsion fondamentale: le lecteur particulièrement touché par la question prend l'initiative de répondre. Ce libre choix dans la participation aboutit à une surestimation évidente des opinions militantes. A ce défaut de base vient s'ajouter une très facile manipulation. Il suffit à un parti politique ou une quelconque organisation d'inviter ses membres à voter pour faire pencher la balance. Un sujet sur l'école peut mobiliser, selon la question posée une association de parents d'élèves ou un syndicat d'enseignants. L'association des EMS défendra avec succès le bon renom des maisons de retraite. La réglementation du port d'armes subira le tir nourri de Pro Tell.

Le journal 24 Heures n'ignore évidemment pas les défauts du système et sa grande vulnérabilité face aux manipulations mais ne renonce pas pour autant à une rubrique attractive. Le «sondage» sur la libre circulation est peut-être le coup de trop. Il na pas passé sans vague dans la rédaction. Avec une franchise qui l'honore, et sans doute le feu vert de la rédaction en chef, le journaliste Emmanuel Barraud nous apprend que le secrétaire général de l'UDC a mobilisé ses troupes pour infléchir le sondage, imitant ainsi les socialistes lausannois. Le iournal constate qu'il «sert malgré lui de porte-voix à *l'UDC*». Vraiment malgré lui? Il suffirait à 24 Heures de renoncer à ses sondages bidon pour retrouver son indépendance.